

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 juin 2024

Service : Finances/Budget

Agent traitant : Jérôme BIEUVLET

Objet : Finances/Budget - Subside extraordinaire en faveur du CPAS - Projet de bâtiment communautaire à Vaux-Sous-Chèvremont - Création de logements public : décision

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu l'arrêté ministériel du 29 septembre 2023 octroyant un subside aux communes de catégorie 1 - visant au redéploiement de logements d'utilité publique à la suite des inondations de 2021 ;

Vu l'aide octroyée d'un montant de 2.525.316,46 € ;

Considérant la possibilité de transférer tout ou une partie du subside au CPAS ;

Considérant le projet de création d'un bâtiment communautaire par le CPAS, reprenant des bureaux, des logements d'urgences et de trois logements publics ;

Vu les montants prévus par le subside pour la création de logement 2 chambres, à savoir 290.000 € de plafond tous frais compris ;

Sur proposition du Collège communal ;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

Article unique

D'octroyer en faveur du CPAS de Chaudfontaine, un subside extraordinaire d'un montant de 870.000 € maximum en vue de la création de logements publics dans le projet de bâtiment communautaire à Vaux-Sous-Chèvremont.